



LA LETTRE DE  
**MICKAËL VALLET**  
SENATEUR DE LA CHARENTE-MARITIME

Octobre 2022



Mesdames, Messieurs  
Chers collègues,

En cette rentrée parlementaire, les temps sont durs et incertains pour nos compatriotes, mais mesurent-ils à quel point les temps sont également durs et incertains pour les maires et élus locaux qui les servent au quotidien ? C'est une des missions premières du sénateur que de faire ce lien permanent entre les administrés et les communes et intercommunalités qui font tout leur possible pour répondre aux difficultés du moment.

Depuis le dernier renouvellement municipal de 2020, les crises succèdent aux crises et vous êtes nombreux à me faire part de votre frustration de ne pouvoir vous concentrer sur la réalisation des projets pour lesquels vous avez été élus. Beaucoup d'entre vous le confient : « Je n'avais pas signé pour ça ».

La Covid-19 a retardé le véritable lancement de vos mandats tant les collectivités ont été mises à contribution dans l'effort de cette lutte sanitaire. De l'information à diffuser aux administrés aux actions de solidarité envers les plus faibles en passant par la mise en œuvre des centres de vaccination et par l'adaptation aux protocoles à l'école, les élus locaux ont montré l'importance du maillage municipal et communautaire dans notre pays.

La crise née de la guerre en Ukraine provoque elle aussi, au-delà des considérations géopolitiques et historiques, des difficultés en cascade pour les collectivités. Il y a d'abord le choc de la guerre à nos portes qui saisit tout un chacun. A cela s'ajoutent l'augmentation du prix des matériaux qui oblige à reconsidérer des projets d'investissement essentiels et la flambée des dépenses de fluides qui rebat la structuration des prochains budgets municipaux et communautaires.

Sans compter le risque que tout cela fait peser sur le dynamisme économique de notre département. Là encore, vous répondez présents : qu'il s'agisse d'organiser l'accueil des réfugiés et les actions de solidarité ou d'avoir une attention constante et bienveillante pour les particuliers, les associations et les entreprises.

C'est avec tous ces éléments à l'esprit et la conscience de la difficulté de la tâche qui est la vôtre que j'examine les textes soumis au Sénat. En gardant toujours à l'esprit les remarques et les alertes que vous m'adressez lors de nos nombreuses rencontres sur le terrain. Défendre les collectivités au Parlement c'est, à mon sens, défendre les populations qui ont le plus besoin de la solidarité nationale en cette période difficile, c'est faciliter l'action des acteurs privés qui font le dynamisme de notre département, c'est veiller à ce que l'argent soit dirigé là où sont les besoins. C'est d'ailleurs pour cela que je soutiens la proposition de loi sur la taxation des dividendes exceptionnels. Ceux qui ont augmenté considérablement leurs bénéfices depuis deux ans doivent être solidaires de ceux qui ont subi l'effet inverse. D'ailleurs, cette taxe rapporterait 10 milliards d'euros par an, autant que ce que le Président de la République a annoncé comme baisse de dotation pour les collectivités sous ce second mandat.

Vous pouvez compter sur moi pour soutenir votre action.

Amitiés républicaines,

*Mickaël Vallet*

## UKRAINE : LE RETOUR DE LA GUERRE EN EUROPE



L'agression injustifiée de la Russie contre l'Etat ukrainien a fait entrer l'Europe dans une situation inédite et modifie profondément les rapports entre les grands pôles mondiaux. Cette guerre n'est pas une simple préoccupation géopolitique éloignée et cantonnée à nos téléviseurs. Elle constitue un danger concret pour le quotidien de nos concitoyens et pour nos collectivités françaises : organisation de l'accueil des réfugiés et déplacés, déstabilisation des marchés mondiaux (alimentation et matériaux), conséquences de la crise énergétique sur le budget des familles et des collectivités, etc.

La Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a joué activement son rôle dès le déclenchement de l'agression en assurant le contrôle du Gouvernement et en auditionnant différents acteurs et experts dont le Chef d'Etat Major des Armées.

Le moment le plus officiel et le plus poignant fut sans nul doute l'allocution du Président de l'Ukraine, Volodymyr Zelenski, en visioconférence devant les deux chambres du Parlement français le 23 mars.

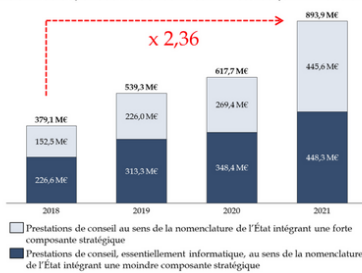


Devant l'envie de comprendre et d'échanger, manifestée par de nombreux concitoyens, j'ai également organisé en collaboration avec mon collègue député Didier Quentin, et avec les éclairages de notre collègue Patrick Marengo maire de Royan et général de corps d'armée en retraite, une rencontre-débat sur la question ukrainienne à Marennes-Hiers-Brouage le 10 mars. Les quelques 180 personnes présentes ont pu poser des questions utiles et repartir de cet échange avec quelques clés de compréhension mais aussi de nouvelles interrogations.

Une étape nouvelle de l'histoire européenne s'est ouverte et nous devons l'aborder avec la volonté de comprendre les différentes cultures qui la composent et de défendre avec ardeur nos valeurs fondamentales.



Évolution des dépenses de conseil des ministères (en millions d'euros)



## COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES CABINETS DE CONSEIL : LE SÉNAT MET À JOUR UNE PRATIQUE INACCEPTABLE ET DÉCLENCHE UNE ENQUÊTE DU PARQUET NATIONAL FINANCIER

J'ai été désigné membre de la commission d'enquête du Sénat sur « l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques » au nom du groupe socialiste, écologiste et républicain.

Cette commission a été créée sur proposition de ma collègue Eliane Assassi (Groupe communiste, écologiste et républicain), rapporteure. Elle a été présidée par mon collègue Arnaud Bazin (Groupe Les Républicains) dans un esprit de parfaite collaboration entre les différentes sensibilités politiques du Sénat. Avec plus de 40 auditions, nous avons pleinement joué notre rôle de contrôle du gouvernement en alertant sur des pratiques que la commission a défini dans son rapport comme « un phénomène tentaculaire ». Par exemple, entre 2018 et 2021, le recours à ces cabinets pour le compte de l'Etat a tout bonnement doublé pour atteindre au minimum un milliard d'euros.

Ce réflexe trop automatique du recours des ministères aux consultants extérieurs pose de nombreuses questions. Depuis la publication du rapport du Sénat, une prise de conscience a eu lieu et le parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire sur « d'éventuels faits de blanchiment aggravé de fraude fiscale » de la part du cabinet McKinsey.

Vous pouvez télécharger le rapport complet et son résumé sur le site du Sénat.

# PROPOSITIONS DE LOIS COSIGNÉES

**AU COURS DE LA DERNIÈRE SESSION, J'AI COSIGNÉ PLUSIEURS PROPOSITIONS DE LOIS ET DE RÉOLUTIONS QUE NOUS AVONS DÉFENDUES AVEC MON GROUPE.**

**QUELQUES EXEMPLES :**

- **PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE visant à protéger et à garantir le droit fondamental à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.**

Cette proposition de loi constitutionnelle propose d'inscrire dans la Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception et de garantir son accès effectif, libre et inconditionnel. Aucun pays n'est à l'abri d'une majorité politique susceptible d'abroger les dispositions autorisant l'avortement, la contraception ou d'en restreindre considérablement l'accès et c'est aussi parce que ces droits font partie du contrat social qu'ils doivent être affirmés dans la Constitution.

- **PROPOSITION DE RESOLUTION en application de l'article 34-1 de la Constitution, pour un Grenelle des salaires en France.**

Depuis bien longtemps en France, l'idée d'augmenter les salaires a quasiment disparu du débat politique. Le dernier conflit social national sur les rémunérations, celui des gilets jaunes, n'a débouché que sur une augmentation de la prime d'activité. La puissance publique n'a pas directement la main sur les salaires, mais elle dispose de nombreux leviers et nous avons demandé au Gouvernement de les utiliser dans cette résolution.

- **PROPOSITION DE LOI visant à assurer la qualité et l'indépendance du service public de l'audiovisuel par un financement affecté, juste et pérenne.**

Cette proposition de loi propose de remplacer le dispositif actuel par une contribution affectée et progressive en fonction du niveau de revenu des citoyens. Le produit de cette taxe serait contrôlé par un organisme indépendant. Cette solution est plus juste socialement en permettant d'augmenter réellement le pouvoir d'achat des Français, plus moderne car ne s'appliquant plus qu'au seul téléviseur et sanctuarise un financement pérenne pour l'audiovisuel public essentiel à notre débat démocratique.

- **PROPOSITION DE LOI encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques.**

Le recours « tous azimuts » aux consultants appelle à des mesures fortes pour que l'État reprenne le contrôle de ses politiques publiques. La proposition de loi ne remet pas en cause le professionnalisme des consultants, qui peuvent apporter un appui utile à l'administration, sur des besoins bien définis en amont. Elle vise néanmoins à renforcer l'encadrement de leurs prestations et à les rendre plus transparentes, pour limiter l'influence des cabinets de conseil sur les politiques publiques et éviter les dérives mises en lumière par la commission d'enquête.

- **PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE instaurant une procédure de parrainages mixte pour la candidature à l'élection présidentielle**

A chaque scrutin présidentiel, le dispositif de parrainage fait l'objet de critiques, voire d'instrumentalisation à des fins de communication : soit parce qu'il empêche certaines candidatures, soit parce qu'il en autorise trop. Aussi, cette proposition de loi organique vise à mettre en place un système de parrainage mixte : chaque candidat à l'élection présidentielle devra recueillir, en complément des parrainages des élus, des parrainages de citoyens. Pour être valable une candidature à l'élection présidentielle devrait recueillir 250 parrainages d'élus et 150 000 parrainages citoyens, avec une clause de représentativité.

# HOMMAGE À MICHEL DOUBLET

CE TEXTE A ÉTÉ PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA DISPARITION DE MICHEL LE 18 AOÛT 2022.



Avec Michel au salon des maires en 2021

## **MICHEL DOUBLET, LA RÉPUBLIQUE À TRÈS HAUT DÉBIT**

Avec Michel Doublet disparaît un peu plus encore une certaine façon de faire de la politique et de servir son pays. Michel était un homme de réseaux, un homme fidèle et un esprit fin que nous sommes nombreux à pleurer aujourd'hui.

C'était un homme de réseaux au sens positif du terme. C'était un humaniste attaché à cet idéal de la diffusion des réseaux de services et commodités à des tarifs accessibles à tous les citoyens et cette idée est consubstantielle à la République.

C'est même une idée très « troisième République » et Michel portait cela jusque dans cette barbe d'époque. Ce fil rouge de son action politique l'a amené à défendre les services publics offerts par les communes comme président des maires de Charente-Maritime, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme président du syndicat des eaux ou des réseaux routiers de qualité comme président de la direction des infrastructures du département. Il avait la passion de relier les gens entre eux et sa réputation toujours vivace dans les couloirs du Sénat en est aujourd'hui encore l'écho.

Michel était aussi un homme de débit. De très haut débit même. Pas seulement celui des sources du syndicat des eaux qu'il a présidé si longtemps, mais aussi dans sa façon d'échanger, de parler, de faire débattre, et d'avoir toujours un bon mot pour chacun. Michel avait une répartie fulgurante qui ne pouvait laisser personne indifférent, soit par la justesse du propos, soit par sa drôlerie, soit par son excès, toujours contrôlé. J'ai ri avec Michel comme avec peu de collègues élus. Beaucoup et souvent. Le sérieux de son investissement politique lui permettait cette mise à distance par l'humour et cette qualité n'est pas offerte à beaucoup dans une vie politique où tout le monde a un avis sur tout en 240 signes.

Michel, c'était aussi une façon de faire de la politique. Il savait où était son camp, celui de la droite républicaine, lointainement issue de la tradition gaulliste qu'il avait gardée chevillée au corps bien plus profondément que beaucoup de compagnons proclamés. Et c'est parce qu'il savait de quel bord il était, c'est parce qu'il restait en toute circonstance fidèle à sa famille politique qu'il pouvait d'autant plus aisément discuter et tendre la main aux autres. Lorsque la gauche est revenue au pouvoir en 2012, Michel n'avait aucun problème à décrocher le téléphone pour demander une intervention auprès de tel ou tel ministère en faveur du syndicat des eaux de la Charente-Maritime et surtout des abonnés. Et lorsque tel ou tel, à gauche ou à droite, n'était pas loyal, Michel savait le dire et il appréciait d'autant plus ceux qui avaient des convictions.

Les habitants de Trizay peuvent s'enorgueillir d'avoir accordé leur confiance autant de fois à leur maire qui les aura servis de toutes ses forces. Rien n'était trop beau pour Trizay et si nous en avons beaucoup plaisanté ensemble nous savions aussi tous les deux que c'est ce lien particulier entre un maire et sa commune qui offre une des plus belles incarnations quotidiennes de la République pour chaque concitoyen.

En ce moment si difficile j'adresse ma profonde sympathie à sa famille et à ses proches, à tous ceux qui avaient le bonheur de le côtoyer au quotidien et aux habitants de Trizay. Nous pleurons avec eux.

# AUX CÔTÉS DES MAIRES ET DES ÉLUS

**QUELQUES EXEMPLES DE MES ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN.  
TOUJOURS PARTANT POUR VENIR ÉCHANGER AVEC VOS ÉQUIPES MUNICIPALES.**

## **ACCUEIL DES MAIRES DE LA CHARENTE-MARITIME AU SÉNAT**

Chaque année, lors du Congrès des Maires à Paris, nous avons, avec Corinne Imbert et Daniel Laurent, le plaisir d'accueillir les maires de la Charente-Maritime au Sénat.



## **HOMMAGE AUX ANCIENS MAIRES DE SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE**

A l'invitation de Monsieur le Maire et aux côtés de mes collègues sénateurs et de Sylvie Marcilly, Présidente du Département, pour honorer la mémoire des anciens maires, Rolland Pelletant et Robert Coulon, de la commune. Délicate et touchante initiative.



## **VISITES DE COMMUNES**

C'est toujours un plaisir d'échanger avec les maires de Charente-Maritime et leurs conseils municipaux comme à Varzay (pour une remise de médailles), à Saint-Simon-de-Bordes, à Arvert, à Meschers-sur-Gironde, etc.



## **SÉMINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROYAN ATLANTIQUE**

Merci à la CARA pour ce temps d'échange sur les préoccupations et les projets de la collectivité lors de son séminaire annuel. Mes collègues élus locaux savent pouvoir compter sur moi pour les soutenir dans leurs actions.



## **INAUGURATION À SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**

Inauguration de plusieurs équipements sportifs qui confirment la dynamique impulsée par ma camarade Françoise Mesnard avec l'appui des partenaires (Cdc, Département, Région, Etat). La réputation sportive de la commune est méritée et pour longtemps.



# DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



## **VISITE DE LA BASE AERIEENNE 105 D'EVREUX "COMMANDANT VIOT"**

Avec mes collègues de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, nous nous sommes rendus à Evreux pour une journée de présentation des missions et capacités de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Un grand merci au Général Mille, chef d'état-major, à la Colonelle Solène Le Floch, commandant la Base aérienne 105, et à leurs troupes pour l'accueil et les démonstrations.

## **SUR LE TERRAIN AVEC LA GENDARMERIE MARITIME**

Contrôle d'un cargo dans le port de commerce de La Rochelle à l'invitation du capitaine Sébastien Kahn, commandant de la compagnie de gendarmerie maritime.



## **LE CHÂTEAU DE JONZAC ET LE MARAIS DE BROUAGE ETAIT À L'HONNEUR AU SÉNAT**

Aux côtés de Gérard LARCHER, Président du Sénat, j'ai participé à l'inauguration de l'exposition « France, Patrimoine et territoires d'exception » sur les grilles du Jardin du Luxembourg.



Le Département de la Charente-Maritime a été mis à l'honneur dans cette exposition par le château de Jonzac et par un site emblématique du Bassin de Marennes : le Fort Louvois.

Cette exposition était visible jusqu'au 3 juillet 2022 et a permis de transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale.



Après près de deux ans d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale.

# DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN

## PÉLAGIE-LA-CHARRETTE À MARENNES



Au nom de la maire de Marennes-Hiers-Brouage, j'ai remis à l'Ambassade du Canada en France à Antonine Maillet la plaque de la rue Pélagie-La-Charrette, héroïne de son Goncourt 1979. Les rues de l'éco-quartier de la ville portent le nom d'œuvres d'artistes francophones.

L'Acadie ouvre la voie !

## PRIX RICHELIEU-SENGHOR DE LA FRANCOPHONIE



En 2019, je recevais pour la ville de Marennes-Hiers-Brouage le prix Richelieu-Senghor, remis au Sénat.

J'ai été très heureux d'assister à la remise du prix au nouveau lauréat Karl Akiki, de l'université Saint-Joseph, pour son action en faveur de la francophonie au Liban.

## ACCUEIL À MARENNES-HIERS-BROUAGE DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Lors de sa venue en Charente-Maritime, nous avons évoqué avec la Déléguée générale du Québec en France, Michèle Boisvert, nos projets en cours et de belles pistes de coopérations nouvelles avec le Québec.

À Brouage, la déléguée a rencontré des membres de la régionale locale à la poudrière Saint-Luc.



## VISITE DE L'EHPAD "LA ROSERAIE" DE ROCHEFORT

En plein scandale Orpéa, je suis allé à la rencontre du personnel de l'EHPAD "La Roseraie" géré par l'Union Mutualiste Rochefortaise.

En parallèle, j'ai échangé avec Bertrand Dupouy, président de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine sur l'importance et le rôle des mutuelles. Nous avons besoin plus que jamais de cet esprit mutualiste et de la solidarité républicaine.



## ACCUEIL AU SÉNAT DES GROUPES SCOLAIRES

C'est toujours un plaisir pour moi d'accueillir des élèves des lycées de Charente-Maritime pour faire découvrir le rôle d'un sénateur et visiter le palais du Luxembourg.

Ici, avec des élèves du lycée de la Mer de Bourcefranc-le-Chapus.



# DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



## INAUGURATION DU NOUVEAU PORT DE LA COTINIÈRE

Moment solennel et émouvant. Un nouvel outil nécessaire qui, s'il ne règle pas à lui seul tous les sujets, permet aux marins-pêcheurs et à toute la filière de mesurer le soutien des pouvoirs publics et de la population en générale pour cette pêche locale essentielle à Oléron et à la Charente-Maritime.

## REMISE DE PRIX À LA SOLITAIRE DU FIGARO

Beau moment de mise en valeur de la ville de Royan et de l'esprit maritime et sportif de sa communauté d'agglomération. J'ai eu l'honneur de remettre le 2 septembre dernier la coupe au vainqueur de l'étape Guillaume Pirouelle.



## TRIBUNE : LA FRANCE NE DOIT PAS RENONCER À SA DIPLOMATIE DE CARRIÈRE

Avec mes collègues socialistes, nous avons dénoncé, dans une tribune publiée dans Le Figaro le 6 janvier 2022, le souhait d'Emmanuel Macron et du Gouvernement de fondre l'excellence de notre diplomatie dans un vaste corps de hauts fonctionnaires interchangeables.

On ne naît pas diplomate, on le devient : la diplomatie est un métier qui s'apprend. Le recrutement de nos diplomates par la voie de concours spécifiques permet de s'assurer que les lauréats possèdent les connaissances, les qualités personnelles et surtout les compétences linguistiques requises pour exercer le métier de diplomate. En cela, les diplomates français peuvent être fiers de ne pas être des amateurs.

Nier ainsi la spécificité de la carrière diplomatique - qui implique par ailleurs des sacrifices personnels importants que ne supposent pas nécessairement les autres carrières au sein de la haute fonction publique -, c'est prendre le risque de mettre la France en grande difficulté alors même que l'excellence diplomatique française est reconnue par les autres pays. Du travail du diplomate dépendent à la fois l'image de la France à l'étranger et, cela est moins connu pour nos concitoyens résidant sur le territoire national, la qualité du service public rendu aux Français de l'étranger.

S'il est nécessaire de réfléchir à une plus grande diversité de parcours et d'origines sociales au sein du corps diplomatique, à l'instar d'autres corps, comme la magistrature, cela ne peut prendre la forme d'une suppression pure et simple de notre modèle.

## ASSISTANCE JURIDIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Vous avez une difficulté sérieuse d'interprétation du droit et vous souhaitez vous assurer de l'intention précise du législateur dans l'élaboration de la loi ?**

**Je peux interroger les services du Sénat pour vous apporter une réponse. N'hésitez pas à me saisir !**

## PERMANENCE PARLEMENTAIRE

46, rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes-Hiers-Brouage

05 46 85 46 95

[cabsenateurvallet@protonmail.com](mailto:cabsenateurvallet@protonmail.com)

[www.mickaelvallet.fr](http://www.mickaelvallet.fr)

 @mickaelvallet

 Mickaël Vallet